

Orientation

G-12

CLAP

FICHE N°X148

Version : 1

Directive 2014/68/UE

Accepté par le GTP : 08/01/2016

Accepté par le CLAP : 08/01/2016

Référence Directive : Annexe I § 4

Sujet : EES Matériaux – Matériaux de soudage et autres matériaux d'assemblage

Question : Les produits consommables de soudage et autres matériaux d'assemblage doivent-ils être conformes à des normes harmonisées, des approbations européennes de matériaux ou faire l'objet d'une évaluation particulière des matériaux ?

Réponse :

Non.

Raison : La DESP n'exige pas que ces matériaux répondent aux exigences de l'annexe I point 4.2.b).

Note : Les composants d'assemblage cités dans l'orientation G-08 (CLAP X144 - Boulonnerie) ne sont pas des matériaux d'assemblage permanent.

2020/01/04